Un coin du Jura : [suite]

Autor(en): **Olivier, U.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 36

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-188859

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Vous voilà en chasse, battant un vert, l'un à droite, l'autre à gauche, les chiens au milieu. Pour peu que le vert soit étroit, les perdreaux partent à portée de tous deux et quatre coups de feu se croisent. Deux perdreaux tombent. « Hein ! s'écrie le monsieur en se précipitant sur la proie, quel joli coup double j'ai fait là ! » De vos deux coups, nullement question... Intrigant ! filou ! Et il vous prend une envie folle d'épauler votre homme.

La même scène se répète : « Ah ! mais permettez, dites-vous, moi aussi, j'ai tiré !

— Vraiment ? fait notre homme, c'est extraordinaire ! Quand on est si près l'un de l'autre, on n'entend pas les coups de fusil. Nos plombs se sont croisés... J'avais pourtant joliment *mis le bout dessus.*

A propos de la chasse, qui vient de s'ouvrir, on raconte cette jolie anecdote :

On sait qu'à pareille époque les chasseurs ne se préoccupent guère que du gibier à poursuivre. Un soir, dans une réception au palais du roi Victor-Emmanuel, l'ambassadeur d'Allemagne et l'ambassadeur de France furent tout surpris et un peu inquiets de voir le roi d'Italie prendre à part le représentant de la Suisse et l'entretenir, dans une embrasure de fenêtre, avec un entrain et une persistance extraordinaires. Il s'agissait évidemment d'intérêts graves et la question intéressait à coup sûr à la fois la France et l'Allemagne. C'est pourquoi, par une savante manœuvre de salon, les deux diplomates s'efforçaient de se rapprocher le plus possible de Sa Majesté et de saisir au moins quelques bribes de ce qu'elle disait au ministre plénipotentiaire de la république helvétique.

Ce fut — chose extraordinaire — le diplomate français qui arriva, comme on dit, *bon premier*. Il tendit l'oreille, à peu près certain de saisir quelque important secret d'Etat, et voici ce qu'il entendit tomber des lèvres moustachues du roi d'Italie :

— Oui, mon cher ministre, ce satané isard, je le tenais là, au bout de ma carabine. Un isard magnifique, et, crac, je ne sais comment, sur la roche, mon pied glisse.

Ici un juron plus accentué même que le *ventre saint-gris* habituel au Béarnais.

Depuis une demi-heure, Victor-Emmanuel, oubliant les soucis de l'Etat, racontait tout simplement au diplomate suisse ses dernières chasses au chamois dans les Alpes.

La terra que vîrè.

Est-te la terra que vîrè déveron lo sélâo ; âo bin est-te lo sélâo que vîrè déveron la terra ?

Ma fâi, à oûrè clliâo que sont bin éduquâ, l'est la terra que vîrè ; mâ porteint cein parè bin molési à crairè à bin dâi dzeins que y'a, kâ seimbliè que dévetrâi lâi avâi dâi rudès rebedoulâïès perquie. Se le verîvè coumeint lè tsévau dè bou, eh bin, vouaiquie ! mâ se le vîrè coumeint 'na rebatta, ne sé pas ! et se le vîrè, le pâo pas veri autrameint, vu que lo sélâo est âo léveint lo matin et âo cutseint lo né.

Portant parè bin que y'a oquiè dinsè, kâ n'ia pas moïan que dâi dzeins rassis qu'ont étâ âi z'écoulès pè Lozena lo diéssont se n'étâi pas veré, et ora qu'on vâi tant d'afférès novés qu'on n'arâi pas cru dein lo teimps, on pâo tot crairè. Se lè vîllio châi revegnont, que deriont-te dâi tsemins de fai ? Preindriont lo chauffeu po lo diablio, lo mécanicien po on sorcier et lo controleu po on serveint, et ne voudriont pas crairè qu'on chrétien pouessé férè traci asse râi clliâo cariolès, sein tsévau et sein bourrisquo. L'est portant benhirâo qu'on lè z'aussè pas adé z'u clliâo tsemins dè fai, kâ Gueyaumo Tet étâi bo et bin fotu se Diesselai l'avâi fé einfatâ dein on wagon dè troisiéme eintrémi dou gapions, na pas dein onna liquietta po allâ à Chussenaque, et ne sariâ petétrè onco dâi z'allemands. Et lo télégraphe ! Et lo téléfone ! Quoui arâi cru, y'a pî dix z'ans, qu'on sè porrâi dévezâ d'on veladzo à l'autro, sein sailli dè l'hotô et qu'on porrâi criâ âo fu sein boeilâ ! Na ! tot cein c'est dâi z'afférès que sont veré et qu'on ne crérâi pas s'on ne lè vayâi pas per tsi no ; et s'on no dit que la terra vîrè, lo faut crairè, quand bin on ne vâi pas tot betetiulâ. Et pi d'ailleu cein est provâ pè la biblia, qu'on ne pâo portant pas contréderè ; mâ faut portant derè que le n'a pas adé veri, coumeint vo z'allâ vairè.

Lo menistrè C , qu'étâi on tot fin po lè z'afférès dâo ciet qu'on vâi du que bas, expliquâvè tandi 'na veillâ d'hivai âi dzeins dè sa perrotse coumeint tot cein sè manigansivè per lé d'amont, et lâo desâi que lo sélâo ne remouâvè pas de 'na semella et que tot prevolâvè déveron, que mémameint la terra tracivè et torniquâvè coumeint 'na boula dè gueliès.

— Portant, monsu lo menistrè, lâi fâ on gaillâ, qu'étâi martsau dè se n'état et qu'étâi prâo mâlin assebin, y'é liaisu dein la biblia que Josué arretà lo sélâo, que parè portant bin que l'est lo sélâo que vîrè, sein quiet lè Saintès z'Ecretourès lo deriont pas.

— L'est veré, se repond lo menistrè, que n'étâi jamé eimprontâ po repondrè et po savâi sè reveri ; po quand à cein, c'est la pura vretâ ; mâ, martsau, âi-vo liaisu dein on autro chapitre que lo sélâo sè séyè reinmodâ ?

— Na.

— Eh bin l'est du adon que l'est restâ sein budzi et que la terra sè messa à veri déveron.

— Ora tot est de !

Un coin du Jura.

PAR U. OLIVIER.

IV

Lorsque le bûcheron montagnard s'est suffisamment garni l'estomac, il allume une seconde fois son tabac, se coiffe de quelque chose qui ressemble à un chapeau, mais qui peut à toute rigueur passer pour une casquette ; il attelle *Bron* au chariot et part enfin, d'un pas lent et mesuré. Tantôt le cheval va tout seul, dix minutes devant son maître ; tantôt c'est celui-ci qui coupe au droit par les sentiers : maître et cheval savent où ils vont et se comprennent à merveille. Ils traînent des sapins hors de la forêt, jusqu'à la place où stationne le char ; et là, sans se tourmenter, sans même se mettre hors d'haleine, cet homme fort roulera les grandes billes de vingt pieds avec la hache ou avec ses robustes épaules. Il connaît le

métier à fond; tout son travail se fait avec une adresse et une aisance qui nous paraissent naturelles, mais que le montagnard ne possède qu'en vertu d'une très grande habitude, d'une prudence consommée et d'une grande habileté. Bientôt les chaînes sont serrées autour des pièces de bois, la hache plantée sur la plus haute bille. Bron se place de lui-même au brancard :

— Hu ! Bron.

Le chariot s'ébranle, les pierres s'écartent ou sont écrasées par les cercles épais des roues. Tantôt le cheval retient le char qui roule tout seul dans les pentes rapides, tantôt il fait de violents efforts pour le dégager d'un mauvais pas :

— Hu ! Bron.

Bron se démène et se cramponne au sol rocheux, pendant que son maître pousse à la roue : le *grépillon* franchi, tout va dès lors sans trop de grincements ou de secousses, jusqu'à la porte de la maison, ou même jusqu'aux abords de quelque scierie éloignée.

S'il tombe de la neige à prendre pied, les bois de construction sont traînés sur le sol, après avoir été écorcés avec la hache dans la forêt. C'est une manière à la fois plus commode et plus expéditive pour gens et bêtes. En quelques endroits, si les pentes sont rapides et la voie gelée, les chevaux deviennent inutiles. Le bois suit la route tout seul, dès qu'il a reçu la première impulsion.

Quand vient le dimanche, le bûcheron montagnard se repose de ses fatigues de la semaine, et le cheval croque son petit foin parfumé, ou fait de bons sommes sur une litière composée de paille d'orge, de feuilles des bois ou de rameaux de sapin. Heureux le maître (et toute sa famille) s'il préfère à la causerie du cabaret la société de sa femme et de ses enfants, les lectures saines, agréables, instructives, la vie enfin d'un être moral, intelligent et pieux !

Il y a plus de trente années, un assez grand nombre des cultivateurs de la plaine vaudoise achetaient des bois dans les forêts de montagne et allaient eux-mêmes en faire l'exploitation. Ils y trouvaient des planches de sapin, des poutres, des chevrons, pour agrandir ou réparer leurs maisons, des débris pour le feu de la cuisine, et même de la feuille pour ajouter à leurs engrais. Si c'était du hêtre ou du chêne, ils vendaient le meilleur, gardant le reste pour leur foyer. Mais ces derniers avantages ne s'obtenaient qu'au prix de journées longues, excessivement fatigantes et, en tout cas, dispendieuses. Puis il fallait posséder un certain *matériel roulant*, que tous ne pouvaient se procurer sans recourir à des emprunts chez les voisins. Au fond, le profit était bien mince pour quiconque employait à ce labeur des gens ou des attelages loués. Il n'y avait guère que les paysans forts en monde et en bétail qui pussent y trouver un bénéfice réel, et non encore sans courir le risque de se casser bras ou jambes dans un pays et en des travaux auxquels ils n'étaient point habitués comme les montagnards. Leurs fils, qui sont aujourd'hui des hommes faits, comprennent mieux leurs intérêts. En très grande partie ils ont renoncé à cette industrie difficile et d'un champ d'exploitation trop éloigné pour eux. Au lieu de traîner par monts et vaux quelques paires de bœufs maigres et déhanchés, attelés à de vieux chariots composés de toutes pièces, ils engraissent ou élèvent un bétail superbe dans leurs écuries. Attelant leur cheval au char léger qui roule sur le fer doux graissé d'huile d'olive, ils vont chercher du bois de chauffage tout fabriqué aux frais de l'Etat, dans les inépuisables forêts des côtes de Bonmont ou de telle autre partie du domaine public. Cela est beaucoup plus facile et, il faut le dire, aussi, plus rationnel. Puis, dans les petites possessions du cultivateur vaudois, la sylviculture a fait de notables progrès. Les clôtures de prés humides, le voisinage immédiat de certains courants d'eau, les haies même ont subi de complètes transformations; et là où ne croissaient autrefois que des épines, ou des broussailles arbustives sans valeur, on trouve aujourd'hui des plantations régulières d'aunes, taillis fort épais qu'on exploite en coupe rase tous les dix ans. Enfin, en renonçant peu à peu à parcourir les bois de montagnes avec leurs attelages, les paysans de la plaine donnent raison au proverbe qui conseille de *laisser l'Allemagne aux Allemands*. Messieurs les bûcherons montagnards ne virent jamais de bon œil ces incursions dans leurs joux noires, comme les vignerons des bords du Léman ne comprendraient pas que les gens de *là-haut* vinssent tailler leurs vignes et cultiver leurs coteaux.

(A suivre.)

Petites connaissances pratiques.

Dessiccation des pruneaux. — A moins d'en avoir l'expérience, d'appartenir à des contrées intéressées à bien dessécher les pruneaux, il est assez rare qu'on fasse cette opération d'une manière satisfaisante. Presque toujours on dessèche trop les prunes, tandis qu'on devrait se borner à enlever à ces fruits leur excès d'eau de végétation, afin de pouvoir les conserver non à l'état sec, mais à l'état mou, ce qui est bien différent.

Prenez des prunes tout à fait mûres, lorsqu'elles tombent d'elles-mêmes ou par une légère secousse, étendez-les sur des claies et portez-les dans un four après la cuisson du pain.

Le point essentiel, pour avoir des pruneaux aussi sucrés que possible, c'est de les sortir du four à moitié cuits pour les transporter à l'air, les y laisser se ramollir et *lâcher leur eau*. Au bout de quelques heures, on reporte les claies au four et les pruneaux s'achèvent.

Voici un joli mot cueilli l'autre jour dans la conversation de deux pasteurs, assis près de moi sur la terrasse du Cercle de Beau-Séjour :

— Mais, dis-moi, as-tu des nouvelles de l'ami X. ? On m'a dit qu'il était de retour dans sa paroisse, après un séjour de trois semaines à Weissenbourg, et c'est fort heureux, car ses paroissiens se plaignent et prétendent qu'il n'est jamais chez lui.

— Possible qu'il soit rentré une fois, mais il est maintenant au Gournigel, où il fait une cure avec Madame.

— Le malheureux ! il fait donc toutes les cures sauf la sienne.

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Robert Moffat, l'apôtre des Béchuanas, par M. *Aug. Glardon*. — Le mari de Jonquille. Nouvelle, par M. *T. Combe*. (Seconde partie.) — Quatre jours aux grandes manœuvres de 1884 en France, par M. *Abel Veuglaire*. — L'amélioration de la condition des femmes, par M. *Léo Quesnel*. (Seconde et dernière partie.) — Les études slaves en France. Louis Leger, par M. *Edouard Sayous*. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bliographique.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.